



LE POINT DE VUE DE DÉSIRÉE VAN WELSUM

Services : la concurrence des pays émergents

Après
l'industrie.

A l'occasion du 7^e rendez-vous de la mondialisation organisé à Paris (1) par le Centre d'analyse stratégique et le Cepii, nous publions le point de vue de Désirée van Welsum sur la concurrence des grands émergents.

L'avènement de la Chine et de l'Inde sur la scène économique mondiale n'a pas fini de faire sentir ses effets. Jusque récemment, l'émergence de pays en développement dans la concurrence internationale a surtout eu un impact sur les industries des pays développés. Soumises à la pression d'importations à bas prix en provenance de ces pays, les entreprises des pays riches se sont adaptées, enrationalisant et/ou en délocalisant leurs capacités de production. Avec l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), la concurrence des pays émergents s'exerce désormais non seulement dans les industries traditionnelles, intensives en travail peu qualifié, mais aussi dans les secteurs nouveaux, qui emploient une main-d'œuvre relativement qualifiée, et elle s'étend de plus en plus aux services.

D'après les travaux récents de l'OCDE, les services, que l'on avait tendance à considérer comme abrités de la concurrence internationale, y sont de plus en plus exposés. Avec le progrès technique et notamment l'informatisation, les activités de services deviennent, pour une part

de plus en plus importante, « échangeables », indépendantes de leurs lieux de production et donc « délocalisables ».

La concurrence des pays à bas salaires s'exerce donc aussi dans ce secteur. La Chine est devenue le premier fabricant de biens électroniques et informatiques, l'Inde est un des grands exportateurs de services aux entreprises, particulièrement de services informatiques, et la Chine est aussi sur les rangs pour devenir un centre d'accueil des investissements étrangers dans ces services. Dans ces deux pays, la délocalisation des services liés aux TIC ne concerne pas seulement des activités relativement peu qualifiées tels que les centres d'appels et les centres de traitement administratif (back-office), mais aussi

des services plus qualifiés, notamment de recherche et développement. Actuellement, la Chine et l'Inde sont parmi les destinations qui attirent le plus d'intentions d'investissement dans la R&D de la part des entreprises.

Les travaux de l'OCDE ont chiffré les emplois dans les services que l'on peut considérer comme potentiellement « délocalisables », qui peuvent être confiés à un sous-traitant étranger ou déplacés dans une filiale à l'étranger. En Europe, cela représente un peu moins de 20 % de l'emploi total. Cette proportion tend à grossir, car, dans nos économies, les emplois créés dans ce type de services augmen-

tent rapidement sous l'effet des développements technologiques. Les secteurs bancaire et financier, les services informatiques, la recherche, le commerce de gros sont les activités qui comptent la plus forte proportion d'emplois susceptibles d'être délocalisés. D'une manière générale, les emplois qui exigent une compétence technique ou professionnelle sont relativement plus exposés que les autres.

Cela ne signifie pas que les délocalisations vont conduire à une baisse des emplois de services : le progrès technique et la libéralisation des échanges internationaux vont continuer à créer de nouveaux services ; en outre, la rapide croissance économique en Inde comme en Chine crée une forte demande de services qui s'adresse aux pays de l'OCDE, ceux-ci restant les grands exportateurs de services ; la mondialisation des services est donc bien un phénomène à double sens ; enfin, les délocalisations seront freinées parce que ces géants démographiques ont, à l'heure actuelle, des ressources humaines limitées dans les niveaux de compétences requis dans ces activités mondialisées. En Chine comme en Inde, il y a pénurie de personnel qualifié et augmentation rapide du niveau de sa rémunération. Mais les deux pays ont un fort potentiel d'augmentation de leurs ressources humaines qualifiées.

DÉSIRÉE VAN WELSUM est économiste à l'OCDE.

(1) www.rdv-mondialisation.fr